

Bulletín municipal de Travecy

2023



Le mot du Maire

Cette année fût, encore, riche en événements ...

Vous étiez très nombreux à assister aux animations proposées, y compris les nouvelles ! Alors qu'une course de caisse à savon a vu le jour, une traditionnelle journée de pêche a refait son apparition. Je remercie chaleureusement les associations et comités pour leur implication dans cette dynamique travecyenne ! Vous retrouverez dans ce bulletin tous les rendez-vous pour 2024. Et ce n'est pas fini : une association s'est nouvellement installée à Travecy, son président et son équipe produisent une émission quotidienne pour la radio "VIV'FM" que vous pouvez d'ores et déjà écouter le matin de 7 à 9h. Une nouvelle association, ayant pour objet l'éducation canine, nous propose également un projet sur lequel nous avons commencé à plancher, avec des activités axées sur le dressage pour le particulier, l'agilité, le sport mais aussi la compétition ... Affaire à suivre.

Pour nos agents techniques, les sollicitations sont nombreuses en plus du programme quotidien. L'acquisition d'une balayeuse et d'un véhicule de service rend désormais leur tâche moins pénible et accomplie avec plus d'efficacité, toujours dans l'idée d'améliorer le service rendu aux habitants.

L'équipe municipale quant à elle, après avoir réaménagé les rues de la Vatroie, rue Violette et plus récemment la RD1044 avec l'enfouissement des réseaux, va se tourner vers la sécurisation des rues et l'économie d'énergie. Un travail de longue haleine qui débutera rue de la Renommée pour le ralentissement de la circulation et par le remplacement de l'éclairage public avec la technologie LED, trois fois moins énergivore, en commençant rue du Général Leclerc, plus pourvue en candélabres.

Nous souhaitons une bonne installation à Cécile ELOI dans sa nouvelle région. Ancienne secrétaire puis élue en tant qu'adjointe qui a toujours donné de son temps et partagé son expérience depuis sa retraite.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2023 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires. Je vous souhaite sincèrement le meilleur entouré des vôtres.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver le vendredi 12 janvier à la salle du foyer rural pour la cérémonie de vœux à laquelle vous êtes toutes et tous invités à 18 H 30.

Excellente lecture de ce numéro !

M. Laurent PÉNÉ.

Les événements 2023



Chasse aux œufs



Camp US pour commémorer la libération



Fête de la musique



Sortie CCAS



13 juillet



Repas CCAS



Halloween



Colis CCAS



Arbre de Noël



Bienvenue

- ♦ Isayah le 18 juin 2023
- ♦ Elío le 30 juillet 2023
- ♦ Olivia le 16 septembre 2023
- ♦ Lucie le 4 novembre 2023

Félicitations

- ♦ Juliane et Thomas le 26 mai 2023
- ♦ Vanessa et Bryan le 8 juin 2023
- ♦ Mélissa et Tony le 15 juillet 2023
- ♦ Tristana et Grégory le 23 septembre 2023



Condoléances

- ♦ Michèle TANIÈRE le 10 février 2023
- ♦ Robert GENNEVET le 24 février 2023
- ♦ Gilbert LHOMME le 13 mars 2023
- ♦ Bernard VERLINDE le 13 mars 2023
- ♦ Hadj JATOU le 14 juin 2023
- ♦ Michel RENAUX le 3 juillet 2023
- ♦ Lucien SCHOULT le 20 août 2023
- ♦ Nadine VATIN le 4 septembre 2023
- ♦ Jean LUTON le 1^{er} octobre 2023
- ♦ Jean MOUILLART le 4 octobre 2023
- ♦ Liliane BORCHI le 5 octobre 2023
- ♦ Pierre THUILLIER le 21 octobre 2023
- ♦ Christelle POTENTIER le 24 octobre 2023
- ♦ Laurence GENARD le 1^{er} novembre 2023
- ♦ Germaine LECOQ le 15 décembre 2023

Bernard VERLINDE 17 octobre 1942 - 13 mars 2023

Cette année a connu la disparition de notre ancien maire, M. Bernard VERLINDE.

Élu au conseil municipal depuis les années 80, il succéda à M. Guy ELOI en tant que maire de 1995 à 2014.

Outre son engagement et sa disponibilité à toute épreuve au service de ses administrés, notamment à l'initiative de la création et la construction de la salle du foyer rural, il s'était également beaucoup investi auprès du club de football dès sa création, en 1975, en tant que joueur puis président.

Nous lui rendons hommage pour son implication et dévouement.

Pierre THUILLIER 13 mai 1941 - 21 octobre 2023

Originaire de la région parisienne, Pierre Thuillier était arrivé à Travecy dans les années 70 où il avait construit sa maison et son foyer.

Surnommé « la redoute », pour avoir sillonné les routes de notre canton et au-delà pour livrer les colis d'une célèbre enseigne.

D'un naturel ouvert, aimant la convivialité et le partage avec ses nombreux amis, Pierre fut une personne très impliquée dans sa commune.

Il a été membre du conseil municipal de 1995 à 2007 et membre du CCAS jusqu'à ce jour.

En 1998, il a créé l'association « Travecy Pêche Nature » dont il fut le président pendant 18 années.

Puis membre de l'association du Foyer Rural, de la Société de chasse, du club de l'amitié et du Comité des fêtes dont il était encore actif.

Sa disparition soudaine va créer un vide.

Nos amis les animaux

La liberté de posséder un animal de compagnie s'accompagne d'obligations qu'il faut connaître.

Le chat ou le chien, adulte ou jeune, doit obligatoirement être identifié par puce électronique ou tatouage.

L'identification est obligatoire pour les chiens de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois.

Le fait de détenir un chien ou un chat non identifié né après le 1^{er} janvier 2012 peut être puni d'une amende de 750 €.

Le refuge UDA-Noé déborde de portées de chatons abandonnés, il est recommandé de faire stériliser vos animaux le plus tôt possible.

La vie communale

☆ Toutes les actualités de la commune sont disponibles sur :

- Facebook : commune de Travecy Officiel,
- site interne : <http://www.travecy.fr/>
- sur l'application Maelis pour smartphone et tablette.

☆ Rappel à la loi :

- Les poubelles sur les trottoirs en dehors des jours de ramassage sont interdites sous peine d'amende de 68 €, l'article R633-6 et Article R644-2 du code pénal.
- Le stationnement sur les trottoirs est interdit par l'article R417-11 du Code de la route, sous peine d'amende de 135 euros pour les voitures et 35 euros pour les 2 et 3 roues. Cependant, à condition de laisser un passage suffisant d'une largeur minimale de 1 mètre, lorsque le trottoir le permet, le stationnement "à cheval" est toléré dans la commune.
- L'entretien des trottoirs et des caniveaux désherbages, neige et verglas incombent aux propriétaires ou aux locataires, arrêté municipal 825-2019.
- L'entretien des végétaux :
Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.
En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - o du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
 - o les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

☆ Elections Européennes :

Les élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2023, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 26 avril 2024 minuit. Pour cela vous pouvez le faire soit sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou par papier en Mairie munie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les associations

COMITE DES FETES

Mme Van Assel
06.08.07.29.81
vanasselflorence@gmail.c



FOOTBALL CLUB DE TRAVECY

M. Charpentier
06.85.72.72.20
clement.charpentier@gmail.com

LES CAVALIERS AX'IN

Mme Goarín
06.45.74.82.61
gege.goarin@gmail.com



ASSOCIATION DE CHASSE DE TRAVECY

M. Pauchard
06.73.54.12.06
pauchardrene@hotmail.com

TRAVECY - PECHE - NATURE

M. Longoni
06.87.15.51.39
jean-claude.longoni@wanadoo.fr



LE FOYER RURAL

Mme Galoy 06.64.41.80.59
M. Mazzaggio 06.81.30.41.98
karine.galoy@sfr.fr

Les tarifs 2024

Location du Foyer Rural	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations
Week-end			
vendredi 10 h au lundi 9 h	330 €	500 €	210 €
	50 € pour augmentation Du chauffage de 18° à 20° Associations travecyennes gratuit une fois par an.		
Semaine de 8 h à 18 h			
Grande salle 12 h	200 €	315 €	100 €
Petite salle 12 h	100 €	160 €	50 €
Grande salle 1/2 journée	100 €	160 €	50 €
Petite salle 1/2 journée	50 €	80 €	25 €
Cautions	400 € pour la salle + 60 € pour le ménage + 40 € pour le tri		
Matériel cassé ou manquant	1 € pièce pour les couverts / 2 € par assiette, par verre / 40 € par chaise / 100 € par table ou prix coûtant selon tarif catalogue		
Location de matériel	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations
La table	3 €	Non concernées	Gratuit
Un banc	0,50 €		Gratuit
Une chaise	0,15 €		Gratuit
La vaisselle	15 €		Gratuit
Forfait de livraison dans TRAVECY	10 €		10 €
Cautions	100 €		100 €
Matériel cassé ou manquant	1 € pièce pour les couverts / 2 € par assiette, par verre / 40 € par chaise / 100 € par table ou prix coûtant selon tarif catalogue		
Location de la benne	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations
Dépôt de la benne 24 h	20 €	Non concernées	
Droit de place	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations
Le mètre linéaire	1 €	1 €	Gratuit
Photocopies	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations
Couleur	0.50 €	0.50 €	Gratuit
Noir et blanc	0.20 €	0.20 €	Gratuit
Cimetière	15 ans	30 ans	50 ans
Colombarium	200 €	400 €	600 €
Concession / Cavurne	/	400 €	600 €
CCAS	Habitants de la commune	Personnes extérieurs	Associations
Accompagnent au repas	Gratuit	20 €	Non concernées
Sortie annuelle	12 €	24 €	